

de Goulard pour constituer un ministère dans lequel la droite et le centre droit fussent largement représentés. — Sur la proposition de M. Alexandre de Lavergne, la réunion a décidé que son bureau s'entendrait le plus promptement possible avec celui de la réunion Colbert pour examiner quelles seraient les limites des concessions possibles à faire au centre gauche pour arriver à la constitution d'un ministère présentant quelques chances de vitalité. — Il a semblé à la majorité de la réunion que l'on pourrait aller jusqu'à la constitution d'une République septennale pour conquérir le concours du centre gauche et former ainsi une majorité conservatrice.

Le Temps a reçu de Versailles les nouvelles suivantes, allant jusqu'à 2 h. 30 : « D'après nos renseignements, la constitution d'un cabinet devient de plus en plus difficile; la droite estime qu'elle a fait le maximum des concessions possibles et ne suivant pas l'extrême droite le 16 mai. Elle veut s'en tenir à l'organisation des pouvoirs personnels du maréchal. »

Le Bien public annonce que trois propositions de dissolution seront présentées, l'une par MM. Peyrat et Lepère, l'autre par M. Hervé de Saisy, la troisième par M. Raoul Duval.

Le même journal déclare fautive la nouvelle publiée hier soir par la Liberté et d'après laquelle une démarche aurait été faite auprès du maréchal par M. Rouher pour demander la formation d'un ministère de dissolution.

Dans une lettre adressée au XIX<sup>e</sup> siècle, M. Margaine, député de la Marne, prétend que si la transmission des pouvoirs présidentiels ne rencontre pas de majorité, l'Assemblée n'aura plus qu'à remettre son mandat au pays et propose la solution suivante : Art. 1<sup>er</sup>. — Le ministère présentera dans les 48 heures le projet de transmission des pouvoirs de M. le maréchal de Mac Mahon, en cas de décès ou de démission. Art. 2. — Dans les huit jours qui suivront le dépôt de cette proposition la commission des Trente fera son rapport sur le projet.

Le rapport de M. Léon Say sur le budget du ministère des finances conseille la mise à l'étude de la réunion à l'administration centrale du service de l'enregistrement et des contributions directes, réunion qui semble le seul moyen pratique d'aboutir à la solution de diverses questions relatives au cadastre, questions qui sont à cheval sur les deux services, et qui ne peuvent se vider que par une entente et des efforts communs.

M. le comte de Pazzis a prié le Journal de la Nièvre de reproduire la note suivante : « Dans une intention facile à comprendre, on met en circulation dans différents cantons de la Nièvre et particulièrement dans celui de Lormes, le bruit du désistement de M. le comte de Pazzis. M. le comte de Pazzis oppose à ces bruits le plus formel démenti. »

On assure que M. le duc de Lavoche-foucauld-Bisaccia repart ce soir pour Londres.

Plusieurs journaux ont annoncé que M. le duc de Broglie se retirerait dans ses terres pour prendre quelque repos, une fois le nouveau ministère installé. Le Français dit que cette nouvelle est inexacte et que M. le duc de Broglie restera à son poste de député pour continuer à prendre part aux travaux de l'Assemblée.

Dimanche, M. le général Guillemaut, député républicain de Saône-et-Loire, a été élu conseiller général dans ce département par 1299 voix contre 740 données au candidat monarchiste, M. de Langeville.

Le Constitutionnel annonce que M. Michon, préfet du Puy-de-Dôme, vient de donner sa démission.

sans l'héroïque point d'honneur de Madeleine...

Lorsqu'elle prononça son serment, tout mon sang se glaça dans mes veines, et depuis lors, éveillé comme en rêve, à chaque instant je la sentais, je la voyais, me poursuivant de son geste accusateur et criant : « le voilà ! c'est lui !... » Ah ! vainement le criminel se flatta d'avoir échappé à la justice des hommes, il l'emporte en lui-même son plus cruel châtement. — Le remords ! Cette plaie toujours saignante, on peut la cacher, mais non pas l'oublier... Elle est là, dans le cœur !

Une rencontre, un mot, un rien la ravive et l'envenime... Chacune des misères, chacune des souffrances endurées par Jean Michaud, je les apprenais immédiatement, je les subissais à mon tour. Quand il fut conduit au cimetière, le hasard !... était-ce le hasard ?... fit que je passai sur le chemin... Quand Raynal eut l'idée de me choisir comme tuteur des deux orphelins, et toi, Louise, la bonne inspiration d'adopter la petite fille, j'acceptai avec empressement, avec joie, pensant trouver dans l'accomplissement de ce devoir une consolation, un soulagement... Non !... La voix, le regard de cette enfant, tout en elle me disait : « Qu'as-tu fait de mon père ? » Et, même en recevant ses caresses, je frissonnais de terreur ! Puis la mère venait, sous son vêtement de deuil. Un spectre !... Ce matin elle savait tout... Enfin il a reparu... lui... l'autre !...

Ce long récit, cette confession des

On écrit de Vienne le 17 mai : L'ambassadeur de Russie a donné hier une grande soirée à laquelle ont assisté les membres de la famille impériale présents à Vienne. Le corps diplomatique, les ministres et plusieurs étrangers parmi lesquels un ancien ambassadeur français, le vicomte de la Guéronnière et lord Elliot, ambassadeur anglais à Constantinople, assistaient à cette fête où la présence des archiducs témoignait de l'intimité des deux cours de Russie et d'Autriche.

Dans sa séance d'hier, l'Académie des sciences a nommé associé étranger M. Tchely, chef astronome à St-Petersbourg, et membre correspondant M. Ollier, médecin à Lyon.

L'Événement annonce que M. X..., ex-directeur politique d'un journal du soir, est en fuite depuis quelques jours. Compromis dans l'affaire de M. Troncin du Mersan, il s'est réfugié à Londres pour éviter toutes poursuites.

La commission de l'Académie des Beaux-Arts chargée de présenter un successeur à M. Beulé, en qualité de secrétaire perpétuel, a donné 5 voix à M. Delaborde, 4 voix à M. Guillaume et 1 voix à M. Charles Blanc.

Une ambassade de Birmanie, composée de quinze personnes, et accompagnée de M. le comte de Marescalchi, est arrivée ce matin à Paris.

### LETTRÉ DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 19 mai 1874. Nous n'avons pas encore de ministère; c'est une œuvre toujours difficile, mais surtout dans une époque qui manque d'hommes supérieurs ayant assez d'autorité et d'influence pour rallier sous leur direction des personnages politiques de quelque valeur. Le Français prétend que le nouveau cabinet doit reprendre le programme du ministère tombé, c'est à-dire la loi électorale en première ligne et les autres lois constitutionnelles. Or, il sera impossible, avec ce programme, de trouver des ministres assurés d'une majorité, car les 52, sans lesquels il n'y a pas de majorité, sont tous résolus, comme je vous l'ai écrit hier, à n'appuyer aucun cabinet qui maintiendrait les lois constitutionnelles.

D'autres journaux annoncent la représentation prochaine d'une proposition pour le rétablissement de la monarchie, et ils ajoutent que, si elle est rejetée, les membres de l'extrême droite se joindront à la demande de dissolution.

Ces nouvelles sont tout au moins prématurées. Rien n'est encore décidé quant à l'époque où sera déposée la proposition pour le rétablissement de la monarchie et, si elle est rejetée, il n'est pas exact de dire que les membres de l'extrême droite veulent se joindre aux radicaux pour la campagne dissolutionniste.

Le rôle important joué dans l'Assemblée actuelle par les membres de l'extrême droite a particulièrement fixé l'attention sur le volume que vient de publier M. Paul Thureau-Dangin. Ce volume intitulé : *Royalistes et Républicains. Essais historiques sur les questions de politique contemporaine*, examine la conduite des monarchistes et des républicains, du 9 thermidor au 18 brumaire et sous la restauration. M. Thureau-Dangin, un des principaux rédacteurs du Français, porte dans ses jugements historiques l'opinion d'un membre du centre droit. Il attaque très-vivement les membres de l'extrême droite dans le passé, comme il le fait dans le présent.

Il y a des violents et des imprudents qui compromettent tous les partis; il ne faut pas méconnaître les services rendus par les hommes d'opinion d'extrême droite qui maintiennent, dans les luttes politiques, l'intégrité des principes de la monarchie nationale. On les nomme aujourd'hui des intrançais. Mais c'est leur honneur de ne pas transiger avec la vérité, le droit, les intérêts supérieurs du pays, il serait facile de refaire les récits historiques de M. Thureau-Dangin dans un sens tout opposé et démontrer que, depuis 1789, les hommes du centre droit et de leur parti, sous prétexte de faire de la conciliation, ont toujours laissé triompher la révolution qui a précipité la décadence de notre patrie. L'ouvrage de M. Thureau-Dangin n'est pas moins très-instructif à lire; il contient des recherches faites avec soin, il est écrit avec talent et chaleur, et, tout en ne partageant par toutes les idées qui ont inspiré l'auteur, on doit le féliciter de ce remarquable début historique.

Une nouvelle rencontre se prépare en Espagne entre les armées républicaine et carliste.

Non seulement les Basques et les Navarrais ne se sont pas débandés, mais ils ont armé quatre autres bataillons. Nous retrouvons leur foi et leur dévouement au roi dans les enthousiastes proclamations de la junte de Navarre et du marquis du Valdés et dans la démarche officielle faite par les représentants des jupes pour offrir à S. M. toutes les ressources du pays.

L'armée que commande l'Infant Don Alphonse et qui vient de remporter deux premières victoires à Vich et Prats de Llusanas, se compose déjà de 25 mille volontaires, dont 20 mille de Valence et 15 mille de Catalogne.

Vous remarquerez que la Prusse s'est empressée de renvoyer à Madrid le comte de Hatzfeld, ancien secrétaire d'ambassade. M. de Bismarck poursuit ainsi en Espagne sa terrible chasse aux catholiques.

P. S. — Les habitués du palais de la Présidence disent le maréchal très-fatigué de la situation. On parlait des complications actuelles devant un de ces habitués.

Et si le maréchal se démettait de ses pouvoirs ? fut-il répondu.

Ce soir, on fait circuler la liste ministérielle suivante comme étant très-avancée :

Vice-président du conseil et intérieur : M. de Goulard. Affaires étrangères... vicomte de Gontaut-Biron. Guerre... général de Chabaud-Latour. Marine... vice-amiral La Roncière la Noury. Finances... M. Magne, ou, sur son refus, M. Gouin. Justice... M. Mathieu-Bodet. Instruction publique... M. de Fourtoul. Travaux publics... M. Deseilligny. Agriculture et commerce... M. Léonce de Lavergne.

Si les négociations avec le centre gauche avaient abouti, on aurait mis M. Dufaure à la justice et M. Laboulaye à l'instruction publique; mais on dit que les négociations se poursuivent maintenant exclusivement avec la droite.

Le ministère dont les noms précèdent aurait un programme énergiquement conservateur, demanderait à l'Assemblée de voter la loi électorale, le budget et de se proroger pour plusieurs mois.

La Bourse ne se préoccupe nullement de la crise ministérielle, n'attache aucune importance à l'existence d'un ministère quelconque, pourvu que le maréchal Mac-Mahon reste; voilà pourquoi la Bourse monte.

### LETTRÉ DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Versailles, 18 mai 1874. La Gauche est rayonnante : on dirait que la journée du 16 mai est pour elle un nouveau 4 septembre. Déjà, dans les couloirs, elle fait habilement circuler le bruit que les fonctionnaires « les plus compromis », liés « les plus conservateurs », donnent leur démission et refusent de survivre au Cabinet qui les avait choisis. C'est ainsi que le préfet de Lyon, le préfet de Marseille et le maire de Bordeaux auraient déjà résigné leurs pouvoirs et galamment cédé la place aux protégés du Centre-Gauche.

Les amis de M. Thiers ont, il faut l'avouer, l'imagination vive. Nous verrons si le nouveau Ministère s'exprimera de justifier ces espérances et d'agréer ces offres de services.

Impuissante à contenir sa joie, la Gauche, la roulette avait tout emporté... Il revint aussi pauvre que devant; il avait eu la patience, afin de déposer le souillon, d'attendre près d'un an. « Ma misère, me dit-il, était notre sauvegarde... Je puis maintenant quitter le pays sans crainte... Mais il faut que vous me donniez de quoi prendre ma revanche... Jetez-le ! »

Labarthe eut un frémissement de colère. Puis, d'une voix qui s'éteignait, il acheva ainsi :

— Refuser ne m'était pas permis. Je retombai dans une autre servitude encore plus humiliante, plus douloureuse que la première... A chaque instant c'étaient de nouvelles exigences, de nouvelles menaces... Enfin, tantôt on me remet un billet de lui... Rendez-vous au Signal... J'y vais... Il offre de me rendre ce feuillet, cette preuve par laquelle il me tenait en son pouvoir... Madeleine nous avait suivis... Elle était là, cachée... Je l'ignorais...

Tout à coup, il l'ajuste, déclarant qu'il nous fait sa mort... Oh ! mais je n'ai pas voulu, moi !... Je me suis précipité sur lui... Une lutte... Des balles m'efflurent... Je lui arrache son revolver... et tire à mon tour... Il fuyait... Il tombe... Je l'ai tué !

(A suivre)

### Lettrés de faire part

POUR DÉCÈS ET OBITS

livrés en deux heures, avec avis gratuit dans le Journal de Roubaix, (grande et petite éditions). Imprimé chez Alfred Masson, rue Nain, 1, Roubaix.

che l'épale bruyamment dès le début de la séance. Mais, est-ce bien de la joie ? C'est plutôt de la gaminerie.

Un député du Centre-Droit, M. Target, a vite quitté la Haye, et il exerce les fonctions d'ambassadeur, pour venir donner au Ministère l'appoint de son vote. C'est lui-même qui explique la chose : « J'aurais voulu, dit-il, pouvoir assister à la séance. »

Mais, par un malheureux hasard, nous arrivons (bis) toujours trop tard.

Eh bien ! croirait-on que la Gauche a trouvé de bon goût d'accueillir cette explication sensée par des cris : « A La Haye ! A La Haye ! » En vérité, on n'est pas plus gayroche que cela !

La rectification de M. Target est à peine terminée que M. Buffet entre dans la salle suivi de douze personnages en cravates blanches et en habits noirs. Aussitôt, profonde sensation dans tous les groupes.

L'attention redouble lorsqu'on voit le président s'arrêter tout à coup, puis d'un geste magistral, mais digne, inviter les douze cravates blanches à s'asseoir. Que va-t-il se passer ? Que veut dire ce cérémonial sinistre ? Les commentaires vont leur train. Pour les uns, les douze habits noirs sont les nouveaux ministres ; pour les autres, c'est la députation qui vient d'assister aux obsèques de M. Perrot. Enfin, après bien des recherches, il appert que les douze inconnus sont des conseillers d'Etat qui viennent, conformément aux us parlementaires, entendre la lecture du rapport de la commission de surveillance de la Caisse d'amortissement et de la Caisse des dépôts et consignations. Nous n'y voyons pas grand mal ; mais pourquoi cet appareil funéraire ? Les dites caisses seraient-elles malades ?

Ce qui n'est pas moins funéraire, c'est la discussion sur le travail des enfants dans les manufactures. Voici la quatrième fois que ce débat revient le signal d'un changement de régime. En 1847, en 1851, en 1870 et en mai 1874, il s'est ouvert la veille d'une catastrophe gouvernementale. Sans être superstitieuse, la Chambre veut aujourd'hui qu'on en finisse avec une loi qui a porté malheur à tant de ministères, et repousse impitoyablement tous les délais qu'on sollicite. MM. Ducarre et Marlartre ont beau conjurer l'Assemblée d'ajourner la discussion, les législateurs de droite et de gauche restent sourds à ces prières, et, sur les instances de MM. Tallon et Joubert, décident que le débat continuera demain.

Maintenant, passons au tabac : Quoi qu'en disent Aristote et sa docte cabale, Le tabac est divin et n'a rien qui l'égalé ! dit Sganarelle. Eh bien ! M. de Lamberterie est de l'avis de Sganarelle. Je ne sais pas si, comme fumeur, il prise la solanée découverte par Nicot, mais ce qu'il y a de certain, c'est que, comme législateur, il l'estime profondément. Que de millions ne rapporte-t-elle pas ! Afin de la rendre plus productive, M. de Lamberterie demande qu'on mette en adjudication les bureaux de tabac. Motion excellente et à laquelle l'Assemblée fait à bon droit le meilleur accueil. Seulement, nous nous demandons pourquoi l'honorable député du Lot garde si longtemps la parole pour plaider une cause gagnée d'avance, et se tient à la tribune sombre comme Hamlet sur la plate-forme d'Eliseneur ?

En quittant la salle, on nous communique la liste du nouveau ministère. Nous commençons à lire attentivement les noms, quand nous apprenons, hélas ! que les vers s'y sont déjà mis.

Voici, en effet, le quatrain qui circule : Bodet trouve qu'il n'est pas bon Que Cézanne entre au ministère. A moins que l'on n'y puisse faire Entrer Prévostine et Chardon.

On cherche le coupable. OSCAR HAVARD.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BENOIST D'AZY. Séance du mardi 19 mai 1874.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès verbal de la précédente séance, lu par l'un des secrétaires, est adopté sans rectification.

Le président donne lecture d'une lettre annonçant la mort de M. de Brigode, député du Nord.

M. Buffet rend hommage au courage dont M. Brigode a fait preuve en 1870-1871.

Il est procédé au tirage au sort de la députation chargée de représenter l'Assemblée à la cérémonie funèbre.

Il est ensuite procédé à la continuation de la troisième délibération sur la proposition de M. Ambroise Joubert, relative au travail des enfants dans les manufactures.

M. Talon, rapporteur, prend tout d'abord la parole pour annoncer que la commission s'est mise d'accord avec les auteurs du projet de loi pour élever de dix à douze ans l'âge auquel les enfants pourront être admis à travailler dans les manufactures.

M. Scheurer-Kestner lui succède à la tribune pour demander qu'on élève encore cet âge.

Les articles 2, 3, 5, 7, 8 et 16 à 22 sont adoptés après un court débat.

L'ensemble du projet est également adopté.

M. Léon Say dépose un rapport sur les dépenses du ministère des finances pour 1875.

La séance est levée à 5 h. 40.

### Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Les funérailles de M. le comte de Brigode-Kemlandt, député du Nord, auront lieu à Annappes demain jeudi, à onze heures. Le lendemain à la même heure un service sera célébré en l'église de Camphin-en-Pévèle.

On lit dans la Patrie : A la suite de la réunion qui a eu lieu au ministère des finances (direction générale des Douanes), des mesures très-sévères ont été prises pour arrêter le développement que prend la contrebande près des villes frontières.

Par décret du président de la République en date du 8 mai, M. Bellier de Villentroy, receveur particulier à Valenciennes, est nommé à Reims. Il est remplacé par M. Auger, receveur à Verdun.

C'est aujourd'hui même, 20 mai, qu'a lieu, paraît-il, la réception officielle des travaux de la Compagnie du Nord-Est, pour la section de Boulogne à St-Omer.

Puisse enfin cette nouvelle, donnée par l'Indépendant du Pas-de-Calais, être une vérité.

On parle aussi de l'ouverture, pour le 31 mai, d'une notable portion des tramways lillois.

L'Indicateur annonce qu'un grand pèlerinage à N.-D. de la Marlière s'organise pour le jeudi 28 mai. Les paroisses des deux cantons de Tourcoing y seront largement représentées, et tout fait espérer que ce pèlerinage sera au moins aussi important que celui du 24 mai de l'année dernière.

Nous apprenons que le 12 juillet prochain la société philharmonique des Usines de Sainte-Marie-d'Oignies (Belgique) donnera à Mouscron un concert au profit des pauvres. On sait que cette société disputa la palme à la musique municipale de Tourcoing au grand concours donné à Paris en 1866; elle était alors dirigée par le regretté M. Bender.

Les concerts du Jardin Vauban reprendront à partir de jeudi prochain 21 mai. Les prix habituels des entrées et des abonnements subsistent sans modification.

On lit dans l'Echo de la Frontière : L'arrondissement de Valenciennes comptera, sous peu, deux nouveaux et importants établissements industriels. Le premier, métallurgique, n'ayant pu, par suite de circonstances particulières, s'installer au faubourg de Paris, comme il en avait été question, sera fondé à proximité de l'Escaut, à peu près à mi-chemin de Valenciennes à Trith, près de l'endroit dit le marais sous la jambe. On doit s'y occuper tout particulièrement de la fabrication du matériel de chemin de fer. Les terrains sont acquis et les constructions seront poussées avec activité.

Le second établissement serait un atelier de construction à ériger sur la route de Condé à Anzin. Une partie de son local serait empruntée à la fonderie de MM. Desprez frères.

Un nouvel incendie s'est déclaré l'avant-dernière nuit, à Tourcoing, dans les magasins de M. Kiat-Declercq, marchand de déchets, rue Haute. Le feu a pris naissance vers minuit et demi dans un amas de déchets gras, et en moins de trois quarts d'heure, tout était réduit en cendres, bâtiment et marchandises. Cette fois encore, à cause de l'éloignement du quartier et de la rapidité avec laquelle le feu s'est propagé, les pompiers ont dû se borner à préserver les habitations voisines et à éteindre les débris enflammés. Les pertes, évaluées à 17,000 fr., sont couvertes par la compagnie l'Abbeille.

Cette nuit, vers 3 h. 1/2, les habitants du quartier du chemin des Mottes à Tourcoing, étaient mis en émoi par un vacarme épouvantable qui se faisait chez un de leurs voisins, Henri Deboschère. Ce malheureux, atteint subitement d'un accès de folie furieuse, était en train de briser son mobilier; après l'avoir littéralement pulvérisé, il sortit de chez lui, armé d'une canne, et pénétra de vive force chez un cabaretier du voisinage, où il brisa également tout ce qui se trouvait dans l'estaminet, vitres, carafes, verres, bocaux, meubles, etc. Prévenu aussitôt, plusieurs agents de police essayèrent de s'en rendre maîtres; ils ne purent le garantir qu'après avoir soutenu une lutte acharnée; ils le conduisirent à l'Hôtel-Dieu. Deboschère, sujet à de fréquentes attaques d'épilepsie, avait été saigné la veille; dans les mouvements désordonnés qu'il a faits, l'arrière du bras s'est ouvert et le sang s'en est échappé à flots. Il est en ce moment dans un état très-grave.

Deux agents de police passant hier dans une rue de Tourcoing, se virent grossièrement insultés par un ivrogne. Ils s'empressèrent naturellement de mettre cet aimable disciple de Bacchus au poste. C'est un tisserand, Joseph C...

On lit dans l'Indicateur de Tourcoing : « L'ivresse d'un homme est une chose triste à voir, car on éprouve une sorte de honte pour l'espèce humaine en présence de cet abrutissement où peut conduire un excès de boisson; mais l'ivresse d'une femme est un spectacle qui inspire à la fois l'éloignement et le dégoût. Malheureusement ce spectacle n'est pas rare dans nos localités. Nous